Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 003-210301388-20250407-CA2024ASSAINISS-DE

N°3

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
03 AVRIL 2025

DATE D'AFFICHAGE
03 AVRIL 2025

L'an **deux mil vingt-cinq**
Le Sept Avril à 19 heures 00
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de
Monsieur **de CHABANNES Jacques**, **Maire**
Étaient présents :
M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **17**
VOTANTS : **17**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :
- Monsieur HUSSON, pouvoir à Monsieur de CHABANNES,
- Madame MOUILLÈRE, pouvoir à Monsieur BODIN.

Absents :
Madame VAZ,
Monsieur MARTIN.

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

OBJET :
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2024,

Réuni sous la Présidence de Mauricette SAVEY – doyenne de l'assemblée – élue présidente de séance en application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le Maire, Jacques de CHABANNES, qui s'est retiré au moment du vote,

Après s'être fait présenter le budget primitif et le budget supplémentaire de l'exercice 2024 ainsi que les décisions modificatives dudit exercice,

À l'unanimité :

- donne acte à Monsieur le Maire, Jacques de CHABANNES, de la présentation faite du Compte Administratif 2024,

.../...

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 003-210301388-20250407-CA2024ASSAINISS-DE

- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

- arrête les résultats tels que définis dans le compte administratif.

Sur le Compte Administratif 2024, figurent les résultats du vote et sont apposées les signatures des conseillers présents.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 23 JUIN 2025

Le Maire,
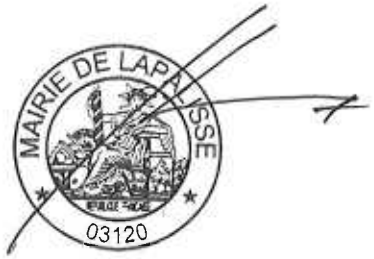
Publié ou Notifié
le : - 8 AVR. 2025
Accusé de réception de la télétransmission
le :